

5

LA VIE DE L'A.P.M.E.P.

Bureau du 19 février 1972

Présents : Bareil — Blanzin — Bolon — Bornens — Buisson — Clopeau — Colmez — Crépin — Glaymann — Leboulleux — Lecoq — Péliasier — Pérol — Rouquairol — Terral — Zehren.

Colmez informe les membres du Bureau de la remise en cause de l'exonération de la T.V.A. sur le papier du Bulletin et du tarif postal réduit pour l'envoi du Bulletin. En effet le gouvernement veut appliquer strictement une loi votée en 1962 selon laquelle une association dont l'abonnement au Bulletin fait partie de la cotisation ne peut bénéficier de ces avantages. Si nos statuts, qui prévoient justement que la cotisation donne droit au Bulletin, ne sont pas modifiés pour la mi-avril nous perdons ces avantages et les frais seront augmentés de 10 francs par adhérent et par an.

Le Bureau décide donc de réunir le lendemain matin un Comité et de lui proposer de convoquer une Assemblée Générale le 18 mars à 17 heures avec pour ordre de jour : Modification des statuts (article 2 et article 4). La convocation se faisant par voie de Presse.

Les modifications préparées seront :

1) Article 2.

Remplacer "*elle publie un Bulletin qui paraît au moins trois fois par an*" par "*elle publie un Bulletin qui paraît au moins quatre fois. Le Comité fixe le prix de l'abonnement*".

2) Article 4.

Le remplacer par "*les membres de l'Association paient une cotisation annuelle. Le montant de cette cotisation est fixé par le Comité*".

Comité du 20 février 1972

Présents : Les présents aux Journées de Dijon (voir Bulletin 283, page 405).

Le Comité décide de convoquer une Assemblée Générale chargée de modifier les statuts pour le 18 mars à 17 heures. Il fixe le montant de la cotisation à 5 francs et celui de l'abonnement à 25 francs (abonnement réduit 16 francs et celui au numéro 10 francs).

Bureau du 18 mars 1972

Cette réunion de bureau a eu lieu à notre local 13, rue du Jura qui a été inauguré à cette occasion. Notre collègue Clopeau qui s'est occupé de l'achat du local et de son aménagement a montré que ses compétences s'étendaient aux affaires mobilières et immobilières.

Présents : Bareil — Blanzin — Mlle Bornens — Buisson — Clopeau — Colmez — Crépin — Frémin — Leboulleux — Lecoq — Pélissier — Rouquairol — Mme Terral — Mme Zehren.

1) *Modification des statuts.*

Le Bureau décide de ne pas rédiger un nouveau "coin du Trésorier" pour le Bulletin n° 283 alors que les décisions du Comité du 20-2-72 et de l'Assemblée Générale du 18-3-72 le permettaient. Il entend ainsi protester contre la remise en cause des exonérations dont bénéficient les Associations type loi 1901 et qui marque une atteinte à la liberté d'expression.

2) *Bulletin sur la Troisième.*

Le Bureau décide de tirer 2 000 exemplaires supplémentaires de ce Bulletin pour une vente au numéro.

3) *Programme de Seconde.*

Le Bureau décide de réunir une commission le 16 avril dont le but est de rédiger un projet de programme pour la classe de seconde qui sera soumis à la Commission Lichnérowicz.

4) *Programme de Quatrième.*

De nombreux membres du Bureau interviennent pour souligner le malaise chez de nombreux enseignants dans les classes de quatrième et trouvent que le Bureau, dans son ensemble, n'est pas conscient de la gravité de la situation.

5) *Journées de Caen.*

La fin de la réunion est consacrée à l'examen des divers problèmes posés par les journées.